

Règlement du Jeu-concours « LEGO STAR WARS 2026 »

Article 1 : Organisateur(s) et partenaires

La société **KING JOUET** (ci-après dénommée « **L'Organisateur** »), Société par Actions Simplifiée au capital de 16.600.000 Euros, et dont le siège social est situé à Voiron (38500) - ZA des Blanchisseries - BP 189 et immatriculée au RCS de Grenoble sous le numéro 347 926 719, organise **du 18/03/2026 au 04/05/2026** un Jeu sans obligation d'achat « **LEGO STAR WARS 2026** », en partenariat avec LEGO (ci-après dénommé « **Le Jeu** »).

Article 2 : Modalités du Jeu

Le Jeu est gratuit et sans obligation d'achat. Il est basé sur un principe de tirage au sort.

Modalités du jeu :

En magasin à partir du 18/03/2026 et jusqu'au 04/05/2026 :

Pour participer, il suffit de :

- Scanner le QR code présent sur les affiches dédiées en magasin afin de remplir le formulaire avec vos coordonnées
- Répondre à la question :
Depuis quelle année Lego et Star Wars collaborent-ils ?
 - Réponse correcte : 1999
 - Réponse fausse 1 : 2002
 - Réponse fausse 2 : 1996

Lien vers le formulaire :

https://interview.eloquant.cloud/kingjouet/itw/answer/s/JwkkpT1STE/k/JC_Star_Wars_GP_2026

Sur les supports digitaux à partir du 18/03/2026 et jusqu'au 04/05/2026 :

Pour participer, il suffit de :

Se rendre sur le site www.king-jouet.com, puis accéder au formulaire du jeu concours (URL :

https://interview.eloquant.cloud/kingjouet/itw/answer/s/JwkkpT1STE/k/JC_Star_Wars_GP_2026

-) remplir le formulaire de participation en complétant l'ensemble des informations demandées.
- Répondre à la question :
Depuis quelle année Lego et Star Wars collaborent-ils ?
 - Réponse correcte : 1999
 - Réponse fausse 1 : 2002
 - Réponse fausse 2 : 1996

Lien vers le formulaire :

https://interview.eloquant.cloud/kingjouet/itw/answer/s/JwkkpT1STE/k/JC_Star_Wars_GP_2026

Le jeu est accessible :

Dans tous les magasins King Jouet en France, en Belgique et au Luxembourg du 18/03/2026 au 04/05/2026, via le formulaire de participation mis à disposition sur le site Internet à partir du 18/03/2026 et jusqu'au 04/05/2026.

La participation est limitée à une participation par personne et par foyer (même prénom, même nom, et même e-mail).

La participation au Jeu implique l'acceptation sans réserve des participants du présent Règlement dans son intégralité.

Article 3 : Période de validité du Jeu concours

Le Jeu se déroule **du 18/03/2026 au 04/05/2026**, date et heures de connexion de France Métropolitaine faisant foi.

Article 4 : Conditions de participation

Ce jeu est ouvert à toute personne physique majeure résidant en France métropolitaine (Corse comprise)

Ne sont pas autorisés à participer au Jeu, toute personne ayant collaboré à l'organisation du Jeu ainsi que les membres de leurs familles directes respectives, les salariés de l'Organisateur ou sous-traitants de l'Organisateur et de ses sociétés affiliées.

L'Organisateur se réserve le droit d'éliminer les inscriptions qui ne respecteraient pas le Règlement, notamment tout bulletin incomplet.

Toute inscription contenant une fausse déclaration ou une déclaration erronée et/ou incomplète sera considérée comme nulle et entraînera la désignation d'un autre Participant ou Gagnant.

Article 5 : Désignation des gagnants

Les gagnants du Jeu seront tirés au sort parmi les Participants le **06/05/2026**.

Le tirage au sort permettra de désigner **10 gagnants** parmi les Participants ayant donné la bonne réponse à la question du jeu en question.

Les gagnants auront un délai de 7 jours après l'annonce des résultats en commentaire sous le post du jeu pour se présenter en message privé. Ce délai expiré, un nouveau tirage au sort sera effectué pour désigner un autre gagnant.

Article 6 : Lots

Description du lot :

LOTS "ACTIVITES" A GAGNER :	NB DE PERSONNES/LOT :	DATES DE VALIDITES :	TRANSPORT INCLUS (O/N) :	DETAILS ET CONDITIONS (DUREE, PRESTATIONS INCLUSES, ETC...) :	VALEUR TTC
LOT N°1	1 WE STAR WARS A PARIS EN FAMILLE POUR 4 PERSONNES : 2 ADULTES & 2 ENFANTS	1 AN A PARTIR DE LA DATE D'ENVOI DES COUPONS AUX GAGNANTS RESERVATION 4 MOIS AVANT LA DATE CHOISIE - HORS PONTS - HORS EVENEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS - HORS PERIODE DE FÊTES DE FIN D'ANNEE ET SOUS RESERVE DE DISPONIBILITES AU MOMENT DE LA RESERVATION	OUI - A HAUTEUR DE 200€ POUR L'ENSEMBLE DES 4 PERSONNES PARTICIPANTS AU WE	1 WEEK-END DE 2 NUITS DANS UN HÔTEL 3 ETOILES A PARIS POUR 4 PERSONNES : 2 ADULTES & 2 ENFANTS LES FRAIS DE TRANSPORTS SONT REMBOURSES A HAUTEUR DE 200€ SUR JUSTIFICATIFS POUR SE RENDRE A PARIS ET SE DEPLACER PENDANT LE SEJOUR (CARBURANT, PEAGE, TRAINS, VOLS, TRANSPORTS EN COMMUN) LE SEJOUR COMPREND : - LES PETITS DEJEUNERS -1 E-TRAVELLER CARD DEMATERIALISEE D'UNE VALEUR DE 200€ A DEPENSER DANS UN MAGASIN QUI VOUS SERA COMMUNIQUE ULTERIEUREMENT -UNE ACTIVITE INSPIREE DE STAR WARS POUR 1 AU CHOIX : ESCAPE GAME OU LASER GAME NE SONT PAS PRIS EN CHARGE : - L'ASSURANCE ANNULATION - LES BOISSONS & REPAS HORS FORFAIT - LES FRAIS DE TRANSPORT HORS FORFAIT - LES TAXES LIEES AU SEJOUR	2 400,00 €

LOTS "ARTICLES" A GAGNER :	FOURNISSEUR	DESCRIPTION DU LOT	REF ARTICLE	EAN	QUANTITE	VALEUR PVC
LOT N°2	LEGO	Millennium Falcon™	75192	5702015869935	1	849,99 €
LOT N°3	LEGO	collection complete Produits film 75444 L'attaque de l'AT-RT™ 75445 Le vaisseau des Anzellans 75447 Le Razor Crest™ 75460 Le X-Wing Starfighter™ de la Nouvelle République	75444 75445 75447 75460	5702018063026 5702018063033 5702018063057 5702018068977	1	339,96 €
LOT N°4	LEGO	Grogu™ (apprenti du Mandalorien)	75446	5702018063040	1	129,99 €
LOT N°5	LEGO	Grogu™ (apprenti du Mandalorien)	75446	5702018063040	1	129,99 €
LOT N°6	LEGO	Grogu™ (apprenti du Mandalorien)	75446	5702018063040	1	129,99 €
LOT N°7	LEGO	Droïde astromécane BB-8™	75452	5702018063095	1	89,99 €
LOT N°8	LEGO	Droïde astromécane BB-8™	75452	5702018063095	1	89,99 €
LOT N°9	LEGO	Droïde astromécane BB-8™	75452	5702018063095	1	89,99 €
LOT N°10	LEGO	Droïde astromécane BB-8™	75452	5702018063095	1	89,99 €

10 lots à gagner, soit une valeur totale de 4 339,88euros.

La dotation ne pourra en aucun cas être échangée contre leur valeur en espèces, ni remplacée par un autre lot à la demande du gagnant.

Les dotations qui ne pourront pas être distribuées pour des raisons indépendantes de la volonté de l'Organisateur seront perdues pour leurs bénéficiaires et ne pourront être réattribuées.

Article 7 : Autorisations - Données personnelles

Les coordonnées des Participants sont recueillies et traitées conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données.

Chaque Participant dispose d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations nominatives le concernant.

Toute demande devra être adressée par courrier à l'adresse postale de l'Organisateur :

King Jouet – Jeu « **LEGO STAR WARS 2026** » - Adresse : Z.I. Des Blanchisseries – BP 189 – 38505 VOIRON Cedex.

Ou par courriel à l'adresse suivante : service-client@king-jouet.fr et dpo@king-jouet.fr

Les informations collectées dans le cadre du présent Jeu par l'Organisateur auront pour seule finalité la gestion du Jeu, à satisfaire aux obligations légales ou réglementaires et à permettre également à l'Organisateur d'adresser aux Participants les informations nécessaires au bon déroulement du Jeu. Ces données ne seront aucunement recueillies à des fins commerciales.

Elles ne seront pas conservées par l'Organisateur au-delà du délai nécessaire au traitement du Jeu.

Article 8 : Responsabilité – Règlement - Compétence juridictionnelle

L'Organisateur se réserve le droit, si les circonstances l'exigent, d'écourter, de prolonger, de modifier, d'interrompre, de différer ou d'annuler le Jeu sans que sa responsabilité ne soit engagée.

L'Organisateur se réserve le droit de modifier les lots par des dotations d'une valeur égale ou supérieure en cas d'indisponibilité desdits lots, sans qu'aucune réclamation ne puisse être formulée à cet égard.

L'Organisateur rappelle aux Participants les caractéristiques et les limites du réseau Internet et décline toute responsabilité liée aux conséquences de la connexion des Participants à ce réseau via le Site.

L'Organisateur ne saurait davantage être tenu responsable au cas où un ou plusieurs participants ne pourraient parvenir à se connecter au Site du fait de tout défaut technique ou de tout problème lié notamment à l'encombrement du réseau.

L'Organisateur se réserve le droit d'arrêter ou de suspendre le Jeu en cas de fraude ou dans tous les cas où, pour quelque raison que ce soit, le système informatique attribuait des Dotations non prévues au présent Règlement. Dans ces cas, les messages ayant informé les Participants d'un gain seraient considérés comme nuls et non avenus. En aucun cas, le nombre de dotations ne pourra excéder celui prévu au présent Règlement.

L'Organisateur se réserve un délai de deux semaines à partir de la date du tirage au sort pour expédier les dotations.

Article 9 : Litiges

Le présent Règlement est soumis à la loi française.

Toute difficulté d'application ou d'interprétation du Règlement sera tranchée exclusivement par l'Organisateur. Il ne sera répondu à aucune demande ou réclamation téléphonique concernant l'application ou l'interprétation du présent Règlement. Toute contestation ou réclamation relative au Jeu, à son déroulement et aux sélections devra être formulée par écrit à l'adresse postale suivante :

King Jouet – **Jeu « LEGO STAR WARS 2026 »** - Adresse : Z.I. Des Blanchisseries – BP 189 – 38505 VOIRON Cedex.

Ou par courriel à l'adresse suivante : service-client@king-jouet.fr et dpo@king-jouet.fr

Article 10 : Consultation du Règlement

Un exemplaire du présent Règlement est consultable sur <http://www.king-jouet.fr> et peut-être adressée sur simple demande auprès de votre magasin King Jouet.

Une copie du Règlement pourra être adressée par e-mail sur simple demande écrite adressée à l'Organisateur (service-client@king-jouet.fr).